

Image not found or type unknown



qui doit financer un mur de soutènement

Par **BLANC**, le **02/06/2009** à **06:35**

Bonjour, rn J'ai construit une maison dans un lotissement il y a 5 ans . rnLes terrains se présentent en "escalier". rnLe voisin, dont la maison est en contre bas de mon terrain a décaissé (environ 3 m et a donc entrepris la construction d'un mur de soutènement qui retient mon terrain.rnMa question est la suivante: Dois-je participer aux frais occasionnés par la construction de ce mur en sachant que les terrains sont en escalier? rnMerci beaucoup de votre aide.